



# République Démocratique du Congo



DÉLAIS INDICATIFS  
**J + 8 / 10**

CAPITALE  
**KINSHASA**

	AFFRANCHISSEMENT COLISSIMO INTERNATIONAL	EMBALLAGE PRÉAFFRANCHI COLISSIMO PRÊT-À-ENVOYER MONDE	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>Zone tarifaire</b>	C	Monde entier
	<b>Engagement de délais</b>	Non	
	<b>Suivi</b>	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	<b>Poids max</b>	20 kg	7 kg
	<b>Dimensions max envoi standard</b>	L+l+h = 150 cm avec L = 100cm	-
	<b>Dimensions max dérogatoires (Suppl. 6 €)</b>	150cm<L+l+h≤200cm et/ou L>100cm	-
<b>OPTIONS</b>	<b>Recommandation</b>	Non	-
	<b>Indemnisation Ad Valorem</b>	Oui, jusqu'à 1000€	-
	<b>Avis de réception</b>	Oui	-
	<b>Valeur déclarée</b>	Non	-
	<b>Emballage à affranchir</b>	Oui, 1 à 7 kg selon formats	-
<b>INTERDICTIONS</b>	<b>Principaux objets interdits</b> Pièces de monnaie, bijoux et pierreries, métaux précieux, valeurs (sauf chèques nominatifs), billets de banque et valeurs au porteur (sauf autorisation), jeux d'argent. Dispositions générales pages 13 à 15. Liste complète : <a href="http://www.upu.int/uploads/tx_sbdownloader/listCustomsProhibitedArticlesFr_01.pdf">http://www.upu.int/uploads/tx_sbdownloader/listCustomsProhibitedArticlesFr_01.pdf</a>		

**Dispositions spéciales :**

Des certificats d'origine doivent être produits : pour les graines (sauf pour les semences de fleurs et légumes) et les plantes, pour les graines de coton, le maïs et certains autres produits, il faut en plus du certificat d'origine une autorisation préalable, pour les médicaments, les armes, les munitions et les appareils à distiller : les autorisations délivrées par les autorités compétentes. Dispositions générales page 20.